

# La Croix des Couloirs - 2V

Haut-Jura Saint-Claude - Les Bouchoux



Village des Bouchoux (© Vincent Edwell/JuraTourisme)



***Des Bouchoux à la cascade du Moulin par la Croix des Couloirs, ce parcours est une invitation au voyage dans la haute vallée du Tacon.***

***Suivre le balisage Trail n°2 vert***

***Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)***

## Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h

Longueur : 7.9 km

Dénivelé positif : 422 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

# Itinéraire

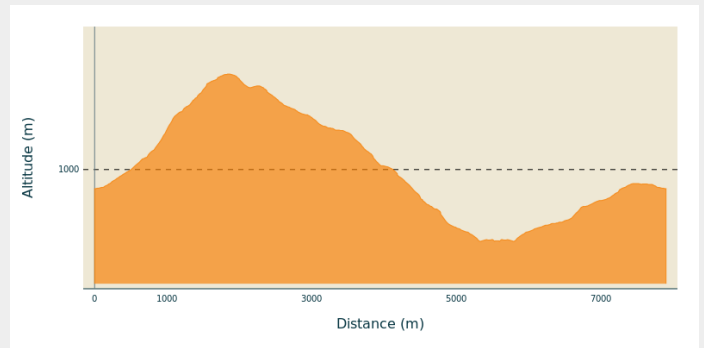
**Départ** : Les Bouchoux

**Arrivée** : Les Bouchoux

**Balisage** : Parcours Trail

**Communes** : 1. Les Bouchoux  
2. La Pesse

## Profil altimétrique



Altitude min 831 m Altitude max 1225 m

Depuis **LES BOUCHOUX**, départ des randonnées, au pied du village à proximité du bar, épicerie, l'itinéraire (balisage jaune rouge) monte à droite la petite route parallèle à la D 25 E1 jusqu'à **Bonneville**.

1. Le chemin des Couloirs monte à droite et passe devant un réservoir. Avant une étable, grimper par un sentier étroit et gagner une forêt. Le chemin débouche sur une crête rocheuse (prudence !). Suivre la ligne de crête jusqu'à **LA CROIX DES COULOIRS**.
2. Par la crête, rejoindre le **Couloir Guichard** (ancien tremplin de saut à ski). Soyez vigilant, chemin de crête dangereux, pensez à vous munir de chaussures adaptées. Prendre au nord (balisage jaune), et, à travers pâturages et pré-bois, gagner la D25 à **LA CROCHERE**.
3. Suivre la route sur la gauche, puis rejoindre le chemin se trouvant à droite. Depuis **Sur l'Enversy**, poursuivre le chemin à gauche qui descend sur **En Borion**.
4. Bifurquer à droite sur le chemin pour rejoindre **Les Petits Bouchoux**.
5. Descendre sur 150 m par une route à droite. Bifurquer encore à droite pour suivre un chemin en rive droite du Tacon. Traverser le torrent (passerelle), remonter sur 100 m un sentier à **Moulin d'Aval**. Descendre au pied de la **CASCADE DU MOULIN**, par le sentier aménagé.
6. Remonter par le même itinéraire jusqu'aux **Petits Bouchoux**.
7. Prendre à droite un chemin carrossable qui remonte au village des Bouchoux en laissant Petite Combe à gauche. Traverser la place et le village pour redescendre à votre point de départ.

# Sur votre chemin...



Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

L'Aigle Royal (C)

Cascade du moulin d'Aval (E)

Site sonore de la place du village des Bouchoux (G)

Point de vue de la croix des couloirs (B)

Le Circaète jean-le-blanc (D)

Eglise des Bouchoux (F)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

A 15 km de Saint-Claude par la D 436 jusqu'à Rochefort, la D 124 en direction du col de la Croix de la Serra puis la D 25 E1.

### Parking conseillé

Parking de l'épicerie en bas du Village des Bouchoux

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## APPB CORNICHES CALCAIRES - LE MERDASSON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Merdasson sur les communes de Coiserette, Les Moussières, Les Bouchoux et la Pesse.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

## Lieux de renseignement

### Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

1 Avenue de Belfort, 39200 SAINT-CLAUDE

[contact.ot@hautjurasaintclaud.fr](mailto:contact.ot@hautjurasaintclaud.fr)

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.saint-claude-haut-jura.com/>



# Sur votre chemin...

---



## Sentier de découverte "Sur les pas d'Ulysse" (A)

Le sentier, depuis le village des Bouchoux jusqu'à la cascade du moulin Dalloz, invite à partir à la découverte du monde paysan d'autrefois. Il met en scène Ulysse, un homme paisible qui aime la vie dans son moulin, au bord du Tacon, au dessus de la cascade. Il vous y amène avec Flocon, son mulet.

Crédit photo : PNRHJ

---



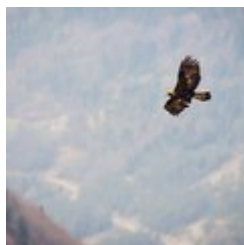
## Point de vue de la croix des couloirs (B)

La croix des couloirs symbolise pour certains un trait d'union entre le village des Bouchoux et celui de la Pesse, qui faisait autrefois partie de la communauté des Bouchoux.

Depuis ce panorama, la vue porte sur les Monts Jura à l'est, et sur le village des Bouchoux à l'ouest. Il est érigé sur une moraine perpendiculaire à la combe du Tacon, situation stratégique pour gagner en ensoleillement. Cette configuration de site enchâssé dans la vallée, semble participer à la qualité acoustique exceptionnelle de la place du village.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

---

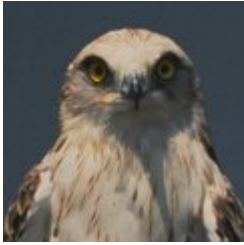


## L'Aigle Royal (C)

Grand rapace mythique, l'Aigle royal survole de nouveau le Jura depuis les années 2000. D'abord limité à la Réserve Naturelle Nationale de la Haute-Chaine du Jura, son aire de répartition s'étend lentement vers l'ouest et le nord.

Son envergure est impressionnante, plus de 2 mètres, soit 1,5 fois plus grand qu'une buse. Ces ailes rectangulaires à l'extrémité « digitée » permettent de l'identifier avec un peu d'habitude.

Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



## Le Circaète jean-le-blanc (D)

Le régime alimentaire du circaète est composé de reptiles, notamment de serpents. Pour les repérer, cet oiseau plane lentement, avant de fondre sur sa proie. Il n'est pas immunisé contre le venin, mais en général, sa vitesse d'attaque lui évite les morsures. Au cas où cela ne suffirait pas, le circaète est protégé par des écailles épaisses recouvrant ses pattes et par un épais duvet sur les cuisses et le ventre.

Crédit photo : PNRHJ / Claude Nardin

---



## Cascade du moulin d'Aval (E)

Le Tacon franchit là une barre calcaire en une belle cascade s'écoulant en toute intimité dans un cirque rocheux. Autrefois, ce site hydraulique servait à animer un moulin en amont de la cascade, à présent disparu. Le site de la cascade du moulin d'Aval (ou moulin Dalloz) est classé depuis 1961 à l'inventaire du paysage.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

---

## Eglise des Bouchoux (F)

L'église primitive de la paroisse des Bouchoux était située au lieu-dit au Reculet. Détruite au 15<sup>e</sup> siècle, elle fut reconstruite dans le quartier de Bonneville, son emplacement actuel. Le portail d'entrée de la nef en plein-centre, avec moulures sur bases prismatiques à décor de cordons, est daté du 16<sup>ème</sup> ou du 17<sup>ème</sup> siècle. L'église actuelle fut construite en 1718.

Ne pas manquer les inscriptions au-dessus de l'entrée !

---



## Site sonore de la place du village des Bouchoux (G)

Au cœur de la vallée du Tacon, sur un promontoire avancé, et entourée par l'église, la mairie et les maisons d'habitations, la place du village des Bouchoux forme une petite enceinte acoustique de grande qualité. La configuration de la place peut accueillir des manifestations culturelles nécessitant peu d'amplification, ce qui confère au lieu un caractère intimiste.

Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet